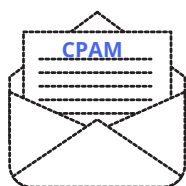


LES ÉTAPES DU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



1

JE REÇOIS LA LETTRE D'INVITATION AU DÉPISTAGE

DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

pour aller voir un gynécologue et faire un examen du col de l'utérus appelé frottis.



2

J'AI RENDEZ-VOUS AVEC LE GYNÉCOLOGUE

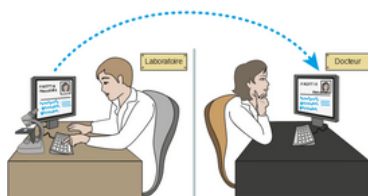
L'examen peut aussi être effectué par un médecin généraliste ou une sage-femme.



3

MON EXAMEN EST ENVOYÉ AU LABORATOIRE

Le laboratoire va analyser le prélèvement.



4

LE LABORATOIRE M'ENVOIE LES RÉSULTATS AINSI QU'À MON MÉDECIN

Je dois poster l'enveloppe rapidement dans la journée ou le lendemain.
J'évite le week-end ou les jours fériés.



5

SI J'AI UN PROBLÈME, LE MÉDECIN M'APPELLE ET JE RETOURNE LE VOIR

Le médecin m'explique les résultats.
S'il n'est pas gynécologue, il peut m'envoyer voir un spécialiste.

POUR MIEUX COMPRENDRE, JE PEUX :

▶ REGARDER UNE VIDÉO RÉALISÉE PAR L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER

▶ REGARDER UN TUTO RÉALISÉ PAR SANTEBD

JE DÉCOUVRE LA BOÎTE À OUTILS SUR LES DÉPISTAGES ORGANISÉS [ICI](#)

